

COUR PÉNALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : Mme Catherine Schuler Perotti
: M. Emmanuel Piaget
Greffière : Mme Coralie Andrey

Rôle de la session des 10, 11, 12, 13 et 14 mars 2025

Salle des Etats, Château de Neuchâtel

<u>Heure</u> :	<u>Cause</u> :	Débats et jugement
8h30 CPEN.2022.75 (EP)	Ministère public	appellant
	T SA C W & J Co Ltd (toutes deux par Me Sven Engel)	plaignantes et appelantes
	S D (Me Marcel Eggler)	prévenu et intimé
	M J (Me Marc Labbé)	prévenu et intimé
	R L (Me Danièle Falter et Me Benjamin Grumbach)	prévenu et intimé
	Gestion déloyale (art. 158 CP)	
	M D D (Me Jean-Daniel Kramer)	tiers touchée
	M D L D K D (tous trois par Me Géraldine Veya)	tiers touchés

Par ordre du vice-président
de la Cour pénale

La greffière